**ARGUMENTS POUR RÉPONDRE**

**AUX QUESTIONS ET OBJECTIONS COURANTES**

**L’Église est riche.**

Les médias véhiculent cette idée et beaucoup de gens croient cela. Pourtant, la réalité est toute autre car l’Église ne vit que des dons des catholiques. Cette illusion vient souvent des bâtiments (églises, salles…) qui sont affectés à son usage. Or, ces bâtiments ne rapportent pas d’argent et, au contraire, impliquent des charges importantes.

Il faut savoir en effet qu’un diocèse ne peut durablement posséder d’immeubles de rapport. Il n’a le droit de posséder que des immeubles nécessaires à ses propres activités qui génèrent des dépenses conséquentes : réfections, entretiens, impôts... Une partie de ces édifices (construits avant la loi 1905) est certes à la charge des collectivités mais le reste doit être entretenu par le diocèse et cela représente des coûts très élevés !

**Je donne déjà de mon temps à l’Église, aux « bonnes œuvres » et le temps c’est de l’argent.**

Votre engagement est précieux et nous vous en remercions. Sans le temps donné par tous les bénévoles, notre paroisse ne pourrait pas fonctionner. Néanmoins, pour assurer la rémunération des prêtres et des salariés du diocèse, il nous faut aussi de l’argent ! Chaque catholique, en fonction de ses possibilités bien sûr, est donc appelé à donner au Denier.

**Je donne déjà à la quête, pourquoi devrais-je donner au Denier ?**

Par vos dons à la quête, vous contribuez à faire vivre votre paroisse et nous vous en remercions infiniment. Cependant, il faut savoir que l’Église dispose de plusieurs ressources qui sont affectées à des besoins spécifiques. Ainsi, les quêtes servent essentiellement à couvrir les frais de fonctionnement des paroisses (électricité, chauffage de l’église…). Le Denier, quant à lui, permet de faire face aux frais liés à la rémunération des prêtres, religieux et laïcs salariés. Seule notre contribution au Denier de l’Église permet à toutes ces personnes de vivre décemment et d’assurer leur mission.

**Je ne suis pas d’accord avec les positions de l’Église alors je ne donne pas au Denier.**

J’entends bien que vous avez des points de désaccord avec certaines positions de l’Église. Mais peut-être que d’autres aspects de son action vous touchent ? L’Église recherche le bien commun en tournant son action vers les plus pauvres, les plus fragiles, les plus démunis. C’est le cœur de toute son action. Peut-être ne savez-vous pas tout ce que l’Église réalise chaque jour et peut-être souhaiteriez-vous discuter de cela avec un prêtre ?

**Cela ne m’intéresse pas.**

Peut-être n’avez-vous jamais fait appel à l’Église ? Mais peut-être aussi avez-vous vécu un baptême, une communion, un mariage dans la famille ? L’Église ne reçoit aucune subvention de la part de l’État ou du Vatican et ne peut que compter sur la générosité des baptisés.

**Nous sommes déjà tellement sollicités par un tas d’organismes et d’associations.**

Nous sommes tous effectivement de plus en plus sollicités par des appels aux dons pour des causes diverses et souvent très utiles. Mais, en tant que catholiques, nous ne devons pas oublier que la participation au Denier de l’Église est essentielle et prioritaire. Subvenir aux besoins de l’Église n’est pas un geste de générosité envers l’une des innombrables œuvres de bienfaisance à laquelle nous donnerions notre préférence. C’est notre responsabilité de catholique. Avant de donner à l’extérieur, un père de famille veillera à ce que ses enfants vivent correctement. La grande famille des catholiques a aussi des besoins matériels et compte sur notre contribution. Est-ce bien normal que plus de 80 % des catholiques qui donnent à des œuvres ne donnent pas au Denier ?

**On n’a pas de curé… plus de messe. Pourquoi donner alors ?**

Nous comprenons votre point de vue. Cependant, les prêtres eux-mêmes expérimentent toutes les contraintes liées à leur nombre restreint. De plus, il ne faut pas oublier que le Denier sert aux prêtres de l’ensemble des paroisses, à tous les prêtres du diocèse, y compris aux nombreux prêtres âgés vivant en maison de retraite. Par ailleurs, les dons permettent de couvrir aussi les salaires des employés laïcs et des animateurs en pastorale du diocèse.**L’Église, le bon Dieu… il ne faut pas m’en parler !**

Nous respectons bien sûr vos opinions et on peut comprendre les questions et les doutes que nous ressentons tous parfois. Souhaiteriez-vous en discuter avec un prêtre (le curé de notre paroisse ou un autre prêtre du diocèse) ?

**Je suis au chômage… j’aide mes enfants.**

Je comprends vos difficultés. Sachez cependant qu’il n’y a pas de petit don et que chaque soutien, quel que soit son montant, est essentiel pour que l’Église puisse accomplir sa mission. Seriez-vous prêt à adresser une participation même modeste qui tienne compte de vos possibilités ?